

Élections municipales

15 et 22 mars 2026



**Franck
LOISEAU**

Agir avec intégrité, être à l'écoute, rassembler

Soutenu
par





Agir avec et pour les Choletaises et Choletais

Rêvons ensemble : nous sommes en 2030. Cholet est une ville agréable. La **place Travot est végétalisée**, et il fait bon y boire un verre à l'ombre avec ses amis. Tous les samedis le centre-ville est animé, manifestations culturelles ou sportives se succèdent.

De nouveaux commerces ont ouvert rue Clémenceau.

Des **infirmières en pratique avancée (IPA) ont été recrutées** au Centre Municipal de Santé. Elles participent au suivi des patients atteints de maladies chroniques.

Ces dernières années, mille étudiants et jeunes en formation se sont inscrits dans les différents cursus proposés.

Cholet est de nouveau attrayante. Elle attire des habitants.

Les entreprises, petites et grandes poursuivent leurs transitions écologique et numérique. Le Choletais est devenu un **Territoire Engagé en Transition Ecologique (TETE)**.

Les habitants ont accès à une alimentation plus saine. De nombreux agriculteurs ont adopté les méthodes de l'agro-écologie.

Dernièrement, la **Maison des Associations** a été inaugurée. Ses locaux sont ouverts à tous.

Les **six agents municipaux de la tranquillité publique recrutés** sont maintenant bien identifiés dans chaque quartier et rassurent les habitants par leur présence régulière.

La **gouvernance de la ville s'est apaisée et les conseils municipaux sont de vrais espaces de débat.**

Tout cela est possible et nous sommes prêts à le réaliser avec vous et pour vous.

Notre expérience d'élus depuis 5 ans nous a permis d'envisager le projet d'une ville renouvelée.

Nous aimons Cholet.

Nous croyons à la solidarité, à la transparence et à la coopération.

Je suis honoré de conduire la liste Cholet Citoyenne que je remercie pour son engagement et sa confiance.

Je serai un maire intègre, à l'écoute et déterminé à ouvrir une nouvelle page pour Cholet.

Cholet le mérite.

Agissons pour le changement

Franck LOISEAU



Franck LOISEAU

59 ans. Je vis à Cholet depuis 30 ans. Fils d'ouvrier, j'ai passé mon enfance dans un village des bords de Loire. Je suis depuis profondément attaché à la protection de l'environnement. L'école a toujours été pour moi un lieu de découverte. Après avoir vécu en Angleterre, je suis devenu professeur d'anglais, un métier-passion.

J'ai rejoint le conseil municipal de Cholet pour la première fois en 2012. Depuis, je défends l'idée qu'il est possible d'améliorer la qualité de vie à Cholet. Je mettrai toute mon énergie pour que vous puissiez vous sentir en sécurité, bien vivre de votre travail, prendre soin de votre santé, bénéficier d'un logement confortable et abordable, avoir du temps pour celles et ceux que vous aimez et pour vous-même.



SOMMAIRE

Nos 12 priorités P.4

Notre programme P.5

Une ville qui protège P.05 - 13

Une ville qui donne envie P.14 - 20

Une ville qui rassemble P.21 - 27

Les mesures pour le Puy-Saint-Bonnet P.28

Une liste engagée pour Cholet P.29 - 31

Retrouvons-nous P.32

Suivez ce lien pour le
programme en détails



Nos 12 priorités

LOGEMENT



Rénover son logement grâce à la **maison de l'habitat**.
Devenir propriétaire à moindre coût grâce au **Bail Réel Solidaire**.

SANTÉ



Recruter des **Infirmèr.e.s en Pratique Avancée** au **Centre Municipal de Santé** pour améliorer le suivi des personnes atteintes de maladies chroniques.

RAYONNEMENT et CULTURE



Un **centre-ville végétalisé et rayonnant**, pas un samedi sans animation, de nouveaux festivals.

TRANQUILLITÉ et SÉCURITÉ



Recruter 6 Agents Municipaux de **Tranquillité publique** : prévenir les conflits et protéger les plus vulnérables dans tous les quartiers.

COMMERCE



Proposer des loyers et charges maîtrisés aux **commerçants** grâce à la future Foncière de Redynamisation Commerciale.

MOBILITÉ



Rendre les bus gratuits le week-end et tous les jours pour les moins de 18 ans et les personnes porteuses de handicap.

JEUNESSE



Doubler le nombre d'étudiants et jeunes en formation en 12 ans.
Multiplier les filières de formation.

ALIMENTATION



Une alimentation plus saine : **proposer un panier bio** aux familles durant les 1000 premiers jours de l'enfant, un repas végétarien quotidien, 100% de viande locale et 80% de produits bio/locaux en restauration collective.

VILLE VERTE



Adopter la démarche 3-30-300. **Voir 3 arbres de chez soi**, vivre dans un quartier avec 30 % de surface arborée et à moins de 300 mètres d'un espace vert.

DÉMOCRATIE



Mettre en place une **Assemblée citoyenne**, des conseils de quartier, des budgets participatifs.

ASSOCIATIONS



Créer une maison des associations : ressources partagées, locaux, formations.

FINANCES



Demander un **audit de la Chambre Régionale des Comptes** pour avoir une vision globale et précise des finances de la ville et de Cholet Agglomération.

Un logement pour tous au meilleur prix, notre grand projet

Se loger dignement, selon ses moyens et la taille de sa famille, est un droit fondamental. Les aides de l'État pour construire ou rénover ne répondent pas à l'ampleur des besoins.



Accompagner la **construction de 500 logements par an** pour accueillir de nouveaux habitants : étudiants, jeunes adultes, familles.

Rénover 500 logements chaque année pour faire baisser les factures d'énergie, adapter les logements aux seniors et à la taille des familles actuelles.
Éradiquer les passoires thermiques.

Rénover son logement :

- La Maison de l'Habitat, **un guichet unique**, vous accompagnera dans la rénovation globale de votre logement et **répondra à vos besoins** : diagnostic, montage financier, conduite des travaux, accessibilité et mise aux normes.
- La ville de Cholet apportera sa caution aux prêts **rénovation globale** et subventionnera la rénovation et/ou la réhabilitation des logements sociaux.

Favoriser l'accès à la propriété grâce :

- au **Bail réel Solidaire** : la ville reste propriétaire du terrain, les acheteurs économisent 20 à 30% sur leur projet facilitant ainsi l'accès au prêt bancaire.
- aux projets agréés **Prêt Social Location Accession** (PSLA).

Soutenir :

- les projets d'**habitats alternatifs** : habitats partagés et colocations intergénérationnelles.
- le changement d'usage de commerces vacants pour créer des **logements adaptés**.
- l'accès au logement locatif pour les **jeunes adultes** via le dispositif Action Logement : prêts à taux zéro, garanties locatives comme Visale, subventions Mobili-Jeune favorisant ainsi études, formations, emploi et mobilité résidentielle.

Vers une ville rayonnante et vivante

Aménagement

L'aménagement du centre-ville, des quartiers, des entrées de ville permettra d'offrir un cadre de vie agréable et apaisé et d'adapter la ville aux défis climatiques.

La place Travot et les rues alentour redeviendront le cœur battant de Cholet, un espace commerçant, convivial, vivant et attractif pour chacun.e.s.



- **Végétaliser la place Travot** et les rues afin de les embellir et de lutter contre les îlots de chaleur.
- **Pas un samedi sans animation**
- Mettre à l'honneur agriculteurs, artisans d'art et artistes grâce à un marché nocturne au printemps.
- Faire perdurer des événements tels que la Guinguette du Mail.
- Envisager une guinguette Place Travot une fois sa végétalisation menée à bien.
- Déployer un **mobilier urbain convivial**, confortable et accessible à tous pour une ambiance plus chaleureuse : de nombreux sièges, tables, fontaine, kiosque, jeux d'échec géants, toilettes publiques.
- Repenser la circulation automobile, pour réduire le bruit et faciliter la fréquentation des **terrasses**.
- La **signalétique** indiquant le centre-ville et les parkings sera repensée. Le parking Mondement sera rafraîchi.



Vers une ville rayonnante et vivante *Aménagement*

- Proposer des loyers et des charges maîtrisés aux commerçants grâce à la future **Foncière de Redynamisation Commerciale**. Elle achètera, rénovera, louera et/ou remettra sur le marché des locaux vacants.
- Elle permettra de **lutter contre la vacance commerciale**, d'accompagner les commerçants dans leurs projets, de diversifier l'offre de commerces innovants et de proximité, d'espaces citoyens : tiers-lieu, café associatif...
- Mieux associer les commerçants au programme **Action Cœur de ville**.
- Réaménager le **quartier de la gare**, mieux relier les quartiers nord et sud au centre de la ville. Faire de la gare une porte d'entrée sur la ville et un véritable **pôle de mobilité**.
- Interroger les Choletais.e.s sur l'opportunité de construire une nouvelle **salle des fêtes**, son lieu, ses usages.

Ces projets seront construits en lien avec les commerçants, les riverains et l'Assemblée Citoyenne.

Le sentiment d'appartenance à un quartier stimule les projets collectifs, les commerces de proximité et renforce le vivre-ensemble.

- Définir **les quartiers** avec les habitants selon leurs usages et leur identité.
- Structurer chaque quartier autour d'un centre de vie : commerces et/ou centre social.
- Soutenir l'animation locale en mettant à disposition du matériel partagé pour les commerces et associations, ex : guinguette mobile.
- Réinventer les quartiers en installant du mobilier urbain, des parcours santé, pistes cyclables, espaces verts, jeux, parcs canins et fontaines.

Mettre en avant l'histoire de Cholet

- Mettre en œuvre un plan de conservation et de rénovation du patrimoine (tour du grenier à sel, etc.) avec les associations qui le valorisent.
- Créer des **déambulations culturelles** avec plaques explicatives et ouvrir des lieux de visite méconnus.

Embellissons Cholet : une charte d'urbanisme garantira l'intégration harmonieuse des nouveaux bâtiments.

*Affirmons une **identité architecturale** tout en favorisant l'usage de matériaux locaux et biosourcés.*

Pour une ville apaisée Mobilité

Imaginons la ville de demain. Dans les quartiers les enfants circulent en toute autonomie. Les salariés vont au travail de manière économe. Les habitants se croisent et discutent. Les commerces de proximité se développent.

*Le principe de la **ville apaisée** est d'adapter l'allure des véhicules selon la densité de population : plus il y a de monde, plus la circulation est douce.*

- Redonner **plus de place aux piétons** grâce à des cheminements sécurisés, agréables, végétalisés et adaptés à tous. Indiquer les temps de marche vers les principaux lieux de la ville.
- Un objectif : multiplier par 5 les déplacements à **vélo**.
- **Dessiner, enfin, un réseau cyclable continu, sécurisé, étendu et rapide.**
- Développer l'intermodalité (vélo-train-bus-parkings) et les liaisons vers les communes limitrophes, en particulier le Puy-St Bonnet.
- Favoriser **l'achat d'un vélo** classique ou électrique grâce à un prêt remboursable de 30 euros/mois pour encourager les trajets domicile travail.
- **Prêter un vélo** classique + kit de sécurité aux étudiants et jeunes en formation en lien avec les professionnels du cycle et les recycleries.

Un réseau de bus
au service de tous
Gratuité le week-end
Horaires étendus
Nouvelles lignes circulaires



- **Rendre les bus gratuits le week-end et tous les jours pour les moins de 18 ans et les personnes en situation de handicap.**
- Étendre ce dispositif aux communes limitrophes le samedi, désengorger les parkings, renforcer l'activité commerciale du centre-ville, des Halles et des quartiers,
- **Augmenter l'amplitude horaire et la fréquence des bus, en particulier vers les zones d'activités** (ex : le Cormier) et autoriser l'arrêt à la demande la nuit pour améliorer la sécurité.
- **Mettre en place deux lignes de bus circulaires pour relier les quartiers.**

- Afficher le nom des entreprises qui participent au Versement Transport.
- Faciliter le transport pour les personnes à mobilité réduite **TPMR** : simplifier la réservation, augmenter l'offre et le nombre de places de stationnement PMR.
- **Lier gratuitement des parkings en centre-ville et activité commerciale** en simplifiant le dispositif de **chèques-parking** via l'application Choletmaville.
- Développer un **système d'auto-partage** de petits véhicules électriques, pour réduire le nombre de seconds véhicules par foyer et les coûts afférents.
- Créer de nouvelles zones à 30 km/h, des "zones de rencontre", en particulier dans les quartiers d'habitation pour renforcer **la sécurité de tous**, diminuer le bruit et la pollution.
- Matérialiser les places de stationnement.



- Développer le **transport solidaire et bénévole**
- Repenser l'entrée de ville route d'Angers pour **réduire les embouteillages**
- En lien avec le Conseil Départemental, agrandir et/ou aménager les parkings de **covoiturage** desservis par les bus.



En lien avec le Conseil Régional, augmenter l'amplitude horaire et la fréquence des trains, soutenir la création de nouvelles lignes.

Pour une ville plus sûre

Tranquillité & sécurité



**Concilier
prévention
et sanction pour
plus d'efficacité :
agents municipaux
de tranquillité
publique ,
une police
municipale
confortée**

*La sécurité est un droit fondamental. **Tout acte de délinquance est un acte de trop.** Les trafics de drogue, rodéos urbains et les incivilités impactent Cholet. Dans un contexte de désengagement de l'Etat, les municipalités sont en 1ère ligne. Nous agissons en conciliant prévention et sanctions, dans un souci d'efficacité, sans jouer avec les peurs.*

Accroître la présence humaine : **recruter 6 agents municipaux de tranquillité publique** pour prévenir les conflits et protéger les plus vulnérables. Renouer le dialogue avec les jeunes, les familles, les travailleurs et les bailleurs sociaux, les services de l'État... Chaque habitant pourra les solliciter. Ces agents pourront intervenir les jeudis, vendredis et samedis jusqu'à 2h du matin. Une astreinte prendra le relais pour le reste de la nuit via un numéro unique dédié.

Un plan anti-cambriolage. Prévenir les cambriolages par des visites de sûreté à domicile ainsi que dans les locaux professionnels. Promouvoir le dispositif «participation citoyenne».



- Informer la population sur l'évolution des chiffres de la délinquance.
- **Face au manque de financement attribué à la police nationale, conforter le rôle de la police municipale avec ses moyens et équipements existants.**
- Réinstaurer un dialogue serein entre l'ensemble de la population et les forces de police nationale et municipale.
- Le maire exercera des **rappels à l'ordre en lien avec le procureur** (incivilités et conflits mineurs).
- En réponse aux dégradations commises, l'action des conciliateurs de justice et une **réparation** des préjudices seront privilégiées.
- Renforcer **la prévention des violences, notamment intra-familiales et sexuelles**. Faire connaître le "violentomètre" à toutes et tous afin d'aider les personnes victimes de violence, leur entourage et les agresseurs à prendre conscience de la gravité des faits.
- Soutenir les associations qui accueillent les personnes victimes de violence.
- Former les publics vulnérables contre les arnaques en ligne.
- **Renforcer les actions en faveur de la parentalité.**
- Soutenir en particulier les **familles mono-parentales** : vacances pour tous, garde d'enfants...
- **Aller vers un système d'éclairage public qui s'adapte** en fonction de la luminosité et de la présence de piétons.
- **Lutter résolument contre les rodéos urbains.** Les citoyens, la police municipale, le système de vidéo-protection participent à identifier les auteurs de trouble et les véhicules impliqués et facilitent le travail de la police nationale et de la justice : saisie des véhicules et/ou amendes dissuasives.
- Appliquer au plus vite les **nouvelles missions de la police municipale** prévues dans la nouvelle loi : contrôle d'identité, accès au fichier des plaques d'immatriculation.
- **Redéfinir clairement la délégation de l'adjoint en charge de la tranquillité et de la sécurité** et les chaînes de décisions, Proposer la nomination d'un vice président d'agglomération à la tranquillité et à la sécurité publique.

Prévenir et guérir Santé

Au moins 50 % de notre santé physique et psychique dépend de facteurs sociaux et environnementaux.

*Proposer à tous **un cadre de vie favorable à la santé** et encourager les habitudes de vie favorables au bien-être.*



Un accès aux soins facilité

L'offre de médecins généralistes diminue dans tous les territoires : **plus de 12.000 habitants de Cholet Agglomération n'ont pas de médecin traitant.**

Cette situation relève de la politique nationale mais la ville doit se donner les moyens d'attirer de nouveaux médecins et professionnels de santé, notamment au Centre Municipal de Santé (CMS) que nous préconisons depuis 2014.

Favoriser l'installation de médecins généralistes

: Rencontrer les internes en médecine dès le début de leur formation à Cholet pour mettre en avant les atouts du Choletais et faciliter leur installation : recherche de logement, inscription en crèche ou à l'école de leurs enfants, emploi du conjoint. En lien avec l'université d'Angers, envisager l'ouverture d'une 1^{ère} année d'études

de santé (pluri-PASS) en suivant l'exemple de La Roche/Yon.

Recruter des infirmier(e)s en pratique avancée (IPA) au sein du CMS. Elles participeront au suivi des patients atteints de maladies chroniques stabilisées (diabète, hypertension...) en renouvelant leurs prescriptions et mèneront des actions de prévention. La ville participera financièrement à leur formation.

Promouvoir la santé par :

- **une alimentation plus saine** : offrir un panier bio aux familles pendant les 1000 premiers jours de l'enfant. Fournir les associations caritatives grâce à la ferme municipale.
- **une activité physique régulière de toutes et tous et à tous les âges** : créer de nouveaux espaces d'activités physiques en accès libre et sans horaire fixe en lien avec les associations sportives, **multiplier les parcs sportifs urbains et aires multisports** accessibles gratuitement (type City-parks) au sein de chaque quartier.
- Multiplier les espaces extérieurs sans tabac.
- Soutenir l'implantation d'une **Maison Sport Santé** en lien avec un club volontaire.

- Soulager les médecins et professionnels de santé du CMS des tâches administratives.
- Renforcer les relations entre les acteurs de santé du territoire choletais au sein de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé pour faciliter les soins ambulatoires programmés
- Créer une mutuelle de santé municipale.
- Apporter **un soutien sans faille au Centre Hospitalier et à son personnel**. Accueillir plus de médecins hospitalo-universitaires pour renforcer les soins et **la formation médicale**.

- **Lutter contre la sédentarité des +65 ans : activité physique adaptée**, prévention des chutes, maintien des muscles, cardio, équilibre, cognition.
- Multiplier les **campagnes de prévention santé** sur les supports de communication municipaux y compris contre les addictions dont l'abus des **écrans**.
- Agir contre les **nuisibles** : les moustiques tigre, fourmis Tapinoma Magnum, chenilles urticantes, plantes à forte pollinisation.
- Mesurer et informer sur les perturbateurs endocriniens.

Il n'y a pas de bonne santé, sans une bonne santé mentale.

Le conseil local de santé mentale coordonnera les actions de prévention concernant les enfants et les adolescents : campagnes d'information en lien avec les secteurs de psychiatrie, **pédo-psychiatrie et la Maison des Adolescents**.

Assurer une **formation "premiers secours en santé mentale"** au Centre Municipal de Santé pour les agents d'accueil, policiers municipaux, pompiers, agents de la tranquillité publique, ATSEM...

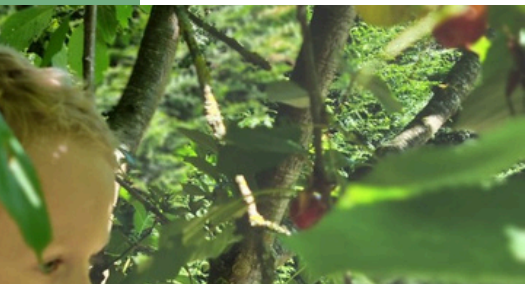
Etre attentifs au bien-être et à l'équilibre au travail pour les employé.e.s de la Ville
Renforcer la **prévention du suicide**.

Lutter contre l'isolement en s'appuyant sur les centres sociaux et le réseau associatif.

Une ville plus verte

Environnement

*Un territoire engagé dans sa transition :
eau et biodiversité préservées, alimen-
tation saine, sobriété énergétique*



Cholet Citoyenne s'engage pour les générations futures. Nous réduirons les émissions de gaz à effet de serre en agissant sur l'autonomie agricole et énergétique, les mobilités douces, la réduction des déchets et la rénovation des logements .

Une ville plus verte

- **Créer un permis de végétaliser** : jardiner devant son domicile ou dans un espace public à proximité. Les projets collectifs seront encouragés.
- **Renforcer la protection de la biodiversité** : adhérer à l'initiative nationale Territoires engagés pour la nature.
- **Multiplier par 5 le nombre d'arbres en ville** : offrir un arbre à chaque foyer, créer des forêts urbaines.
- **Créer un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).**
- **Adopter la démarche 3-30-300** : voir 3 arbres depuis chez soi, vivre dans un quartier avec 30% de surface arborée, être à moins de 300 mètres d'un espace vert.
- **Développer de nouveaux jardins communaux et encourager des « événements jardinage »** : troc aux plantes, échanges de savoirs.

Énergie

- **Renforcer les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**, Produire plus d'énergie qu'on en dépense et absorber plus de gaz à effet de serre (GES) qu'on en émet sur Cholet Agglomération avant 2050 (territoire à énergie positive et zéro carbone).
- **Produire des énergies propres, renouvelables et locales** : panneaux photovoltaïques, énergie bois et biomasse, éolien, pompes à chaleur, méthanisation... Soutenir et participer aux projets collectifs.

Protéger la ressource en eau et sa qualité

- **Ralentir le cycle de l'eau** en restaurant les zones humides : favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols et renaturer rivières, étangs et lacs.
- **Généraliser la gestion** des eaux pluviales à la parcelle.
- **Réhabiliter ou construire des stations d'épuration** selon les préconisations du diagnostic réalisé.
- **Préparer une transition** vers une gestion publique de l'eau, garante de transparence et d'un prix juste.
- **Mettre en place une tarification incitative et sociale.**

Agriculture et alimentation

Beaucoup d'agriculteurs ont déjà fait évoluer leurs pratiques pour aller vers une agriculture respectueuse de l'environnement. Nous leur apporterons un soutien sans faille.

- **Protéger les terres agricoles de l'extension urbaine.**
- **Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial** pour fédérer les acteurs locaux autour d'une agriculture durable et locale, d'une alimentation saine et de qualité. Un PAT donne une place centrale aux circuits courts, réduit le gaspillage, diversifie les productions et favorise les chaînes de transformation et de distribution locales. Cholet Agglomération fait partie des rares territoires dépourvus d'un tel projet.

Déchets

Tous les ans, chaque Choletais produit environ 460 kg de déchets.

Nous accompagnerons les Choletais pour réduire leurs déchets :

- **Atteindre zéro biodéchets** dans les bacs marron en apportant une réponse adaptée à chaque foyer : composteurs individuels et collectifs, points de collecte de proximité.
- **Appliquer une tarification incitative.**
- **Promouvoir les emballages réutilisables et consignés**, l'achat en vrac, valoriser le label "zéro déchet".
- **Réparer plutôt que jeter** : soutenir les artisans et associations réparateurs.
- **Encourager le réemploi** pour les particuliers et les collectivités.
 - soutien aux matériaux et ressourceries
 - plébisciter l'achat local de seconde main

- **Créer une ferme municipale** : fournir en fruits et légumes la restauration collective. Elle sera un lieu de convivialité, d'apprentissage et de transmission des pratiques en agroécologie. Les bénévoles de tous les âges seront les bienvenus.
- **Louer des terrains** à des agriculteurs souhaitant installer des vergers et du maraîchage bio ou agro-écologique.
- **Créer une plateforme alimentaire** territoriale favorisant les échanges entre producteurs, commerçants, restaurateurs et distributeurs locaux.
- Utiliser les appels d'offres publics pour **soutenir l'agriculture locale.**

Choisir l'avenir

Petite enfance, jeunesse, vie étudiante

**Doubler le nombre
d'étudiant·e·s
et jeunes
en formation
professionnelle
en 12 ans**

Petite enfance

- Candidater pour créer une **Maison des 1000 premiers jours**.
- Valoriser les métiers de la **petite enfance**.
- Recenser les besoins et **anticiper les évolutions en places de crèches** et structures petite enfance.
- Diversifier les modes d'accueil. Aménager des structures près des écoles maternelles, utiliser les écoles sur les temps disponibles pour les matinées récréatives (regroupement assistan-tes maternelles).
- Accompagner, former et valoriser les professionnels concernés par l'accueil d'enfants en situation de handicap et développer l'accueil chez les assistantes maternelles et en crèche.



Dans les écoles

- **Aller vers 100% de viande locale et 80% de produits bio** et/ou locaux dans la restauration collective sans augmentation de prix.
- **Proposer** un menu végétarien quotidien à ceux qui le souhaitent.
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire.**
- **Reprendre la gestion de la cuisine centrale** en gestion publique.
- **Améliorer la qualité de vie** dans les écoles : accélérer la rénovation et la renaturation des écoles, équiper les cours de jeux pour des activités non genrées et mixtes.
- **Rendre la rue aux enfants** aux horaires d'entrée et de sortie (rue fermée à la circulation temporairement ou définitivement).
- **Proposer plus d'emplois à temps plein** pour le personnel municipal et un complément d'emploi aux Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH).
- **Organiser des temps d'accueil périscolaires** plus riches sous la forme d'ateliers : écriture, langues étrangères, sciences expérimentales, astronomie, nature, jardinage, cuisine et alimentation, sports, activités favorisant la coopération, la communication non violente.
- Promouvoir la plateforme **jeprotegemonenfant.gouv.fr** qui propose des outils pratiques pour accompagner un usage raisonné des écrans par les enfants.
- **Intégrer le Programme Cité Éducative** dans les quartiers prioritaires de la ville.

Pour les jeunes

Nous souhaitons attirer plus de jeunes sur le Choletais. Nous voulons **faire de Cholet une ville étudiante**, réduire le coût des études, mieux accompagner les adolescents et les jeunes adultes dans leurs parcours de formation et de vie.

- **Favoriser la participation des 16-24 ans** aux chantiers de jeunes bénévoles en France et à l'étranger.
- **Renforcer les liens** avec les villes jumelées : stages professionnels, échanges, partenariats culturels et artistiques.
- **Revaloriser** les différentes bourses municipales.
- En collaboration avec l'Université d'Angers et la Chambre de Commerce et d'Industrie, **renforcer et créer de nouvelles filières** d'études supérieures à Cholet. **Doubler le nombre d'étudiants et jeunes en formation professionnelle en 12 ans.**
- Face au désengagement de la Région des Pays de la Loire et de l'Etat, **soutenir la Mission Locale** de Cholet qui permet l'insertion de nombreux jeunes : professionnalisation, aide à la mobilité et à l'accès au logement...
- **Faciliter l'accès au logement** auprès des bailleurs sociaux et grâce à la cohabitation intergénérationnelle solidaire.



Cholet est une fête !

Culture

Face à la réduction des montants du Pass Culture décidée par le gouvernement et au désengagement de la Région, il est essentiel de **défendre l'accès à la culture pour tous**.

La culture participe grandement à l'attractivité et au dynamisme de la ville. Nous souhaitons faire de Cholet une ville culturelle de référence et accroître sa notoriété.



Proposer la culture partout, à toutes et tous

- **Elargir les horaires d'ouverture des lieux culturels** et des médiathèques, remettre sur les routes le bibliobus scolaire.
- **Programmer un plan d'entretien et de restauration des infrastructures culturelles** pour pouvoir accueillir des expositions nationales et internationales.
- **Mettre à disposition de nouveaux espaces de création** et de répétition pour les artistes et les associations.
- **Garantir la liberté de programmation**, l'indépendance artistique et scientifique, la liberté pédagogique des lieux culturels et d'enseignements.
- **Assurer la transparence et la justesse des subventions** attribuées aux structures et associations culturelles.



Promouvoir la Culture hors les murs

Assurer le rayonnement des temps forts de culture populaire : carnaval, fête de la musique, journées du patrimoine.

- **Créer :**

- **un Festival des Arts de la Rue** et candidater pour devenir un Centre National des Arts de la Rue.
- **un Festival d'humour**, sur une semaine, dans toute la ville, mêlant des têtes d'affiche locales et nationales.

- **Organiser le carnaval** en délégation de service public. Inviter les spectateurs à porter les couleurs de Cholet, mettre en scène des personnages et des chants emblématiques pour affirmer l'identité de la ville.

- **Proposer des concerts**, des spectacles vivants, des séances de cinéma de plein air, du théâtre de marionnettes et dans les cafés ou restaurants des lectures publiques.
- **Exposer des œuvres hors les murs** : espaces verts, piétonniers, parkings.. Donner plus de place à l'art statuaire et au land art.
- Réunir toutes les cultures autour d'événements culturels communs, s'appuyer sur la diversité des habitants.
- **Candidater pour créer un centre de culture scientifique** ; il permettra de découvrir en théorie et en pratique différentes sciences et technologies. Il proposera des ateliers adaptés à tous les âges.



Le sport pour tous, au service du lien social, du bien-être et de la santé

Cholet est une ville sportive. Le sport favorise le lien social, le partage, l'inclusion. Nous souhaitons :

- Instaurer un **climat de confiance** avec les clubs, les ligues et les fédérations.
- Rendre clairs et transparents les critères d'attribution de **subventions**.
- Articuler sport amateur et sport de haut niveau.
- Valoriser le **handi sport**, l'inclusion, l'égalité femme-homme et les pratiques mixtes.
- Accompagner les clubs et les sportifs dans leur recherche de **partenariats**.
- Veiller à l'entretien et à l'accessibilité des structures existantes, mener les **réhabilitations** nécessaires des salles de sport et structures sportives : Rambourg, Bordage-Luneau, la Jeune France...
- Participer à la vie des clubs et aux Assemblées Générales.

Le sport de haut niveau

- Poursuivre les engagements pris par nos prédécesseurs auprès des clubs.
- Être à l'écoute des besoins pour améliorer les conditions d'entraînement et de compétition.
- Organiser des **compétitions et événements sportifs au cœur de la ville** (10kms de Cholet, semi-marathon ...)
- Proposer des emplois à temps aménagés aux sportifs de haut niveau. Accompagner leur reconversion.
- Organiser des rencontres entre sportifs de haut niveau et les jeunes.

Le sport pour tous

- Aménager des itinéraires urbains, des chemins nature pour faciliter **la marche et la course à pied**. Créer des parcours permanents d'orientation : Ribou, Etang des Noues.
- Soutenir les groupes informels qui se retrouvent pour pratiquer leur activité.
- **Ouvrir les cours d'école** en dehors des périodes de classe pour favoriser l'activité physique.



Finances et fiscalité : gérer en toute transparence

Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat imposée par les gouvernements successifs, à Cholet le budget prévu pour 2026 par l'équipe précédente, présente une baisse de la capacité d'autofinance-

ment un investissement limité, et une capacité d'emprunt préservée.

A Cholet Agglomération, les engagements pris, dont le Palais des Sports, vont peser sur le budget ce qui impactera nos marges de manœuvre.

Nous solliciterons l'ensemble des financements existants pour mener à bien nos projets, par exemple le DSIL (dotation de soutien à l'investissement local de l'Etat), le fonds vert (Etat), les fonds européens (FEDER, FSE).

Chaque euro dépensé doit être utile pour accompagner les Choletais.e.s, pour adapter la ville face au dérèglement climatique, pour mener la rénovation des écoles, des salles de sport et autres bâtiments publics, pour aménager la mobilité douce, pour améliorer la santé de toutes et tous, **pour redynamiser la ville**. A court terme, cela créera de l'emploi local et à plus long terme, cela générera des économies.

La même équipe a géré la ville pendant 30 ans :

- **Nous demanderons un audit de la Chambre Régionale des Comptes** afin d'avoir une vision globale et précise des finances de la ville et de Cholet Agglomération. S'appuyer sur ses résultats pour affiner nos choix, les économies à réaliser, financer nos priorités.

Une gestion responsable qui préserve le pouvoir d'achat des choletais

- **Gel des taux d'impôts cumulés entre la ville et l'agglomération pour la taxe foncière** à l'exception des locaux laissés vacants et des résidences secondaires.

Nous serons des élus exemplaires : nous respecterons le montant légal des indemnités.

Une ville sans exclusion *Solidarités*

- Être « **territoire zéro non-recours** » permet à chacun d'avoir connaissance de ses droits et d'en réaliser la demande.
- Aller vers une "sécurité sociale alimentaire" pour permettre à toutes et tous d'accéder à un droit fondamental : celui de bien s'alimenter.
- Mettre des bureaux et des locaux à la disposition des personnes précaires le soir et le week-end (bureau du cœur, commerçants solidaires, le "Carillon"...).
- Développer le dispositif **vacances pour tous** : proposer des séjours de courtes durées à prix modérés (quotient familial).
- Créer un service municipal funéraire.

Pour une ville accessible à tous

- Améliorer l'accessibilité des lieux publics, former les agents municipaux d'accueil.
- Avoir des ambassadeurs "accessibilité" et un groupe GTPH (Groupe de Travail pour la Personne en situation de Handicap) qui soient forces de propositions et identifiés comme personnes ressources.
- Créer un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) pour les personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme afin de lutter contre l'isolement.



Changer le regard sur la vieillesse

Nous créerons une antenne locale du Conseil National Autoproclamé de la Vieillesse qui prône une citoyenneté entière et active pour les seniors.

- Proposer le Bail Réel Solidaire pour les projets d'habitats alternatifs et partagés, colocations seniors-étudiants ou seniors-personnes en situation de handicap.
- La Maison de l'Habitat accompagnera les projets d'adaptation du logement des seniors.
- Proposer un soutien à domicile par un assistant administratif pour l'accès aux droits et lutter contre la fracture numérique.

**Je profite,
ma relation
est saine**
quand il elle...

Respecte mes décisions, mes goûts
Accepte mes ami·es et ma famille
A confiance en moi
Est content·e quand je me sens bien
S'assure de mon accord pour
ce que nous faisons ensemble

**Vigilance,
je dois dire
stop !
Il y a de
la violence**
quand il elle...

Me fait des blagues vexantes
Me fait du chantage si je refuse
de faire quelque chose
Rabaisse mes opinions et mes projets
Se moque de moi en public
Me critique, me juge en permanence
Me ment, me manipule,
me fait culpabiliser
Montre de la jalousie et estime
que je suis sa propriété
Contrôle mes sorties, habits,
maquillage
Fouille mes textos, mails, applis
Insiste pour que je lui envoie
des photos intimes
M'exclut, me met à l'écart
volontairement, m'isole
M'oblige à regarder des films porno

**Je me
protège,
je demande
de l'aide,
je suis en
grand danger**
quand il elle...

Lance des rumeurs et me rabaisse
sur les réseaux sociaux
Me dénigre, m'insulte et m'humilie
quand je lui fais des reproches
Détruit des objets ou
mes affaires personnelles
Menace de se suicider à cause de moi
Menace de diffuser
des photos intimes
Me pousse, me gifle, me secoue,
me frappe
Touche mes parties intimes
sans mon consentement
M'oblige à avoir
des relations sexuelles
Me menace avec une arme
ou menace de me tuer

Accéder à l'information solidaire

- Rassembler l'ensemble de l'offre solidaire et des lieux ressources pour les habitants dans un même document : accessible en FALC (Facile à Lire et à Comprendre).
- Lutter contre la fracture numérique: assurer la présence de médiateurs dans les centres sociaux et CCAS.
- Proposer un service d'aide aux aidants et des solutions de répit : café des aidants, groupes de parole, une offre de répit complète.

Une ville qui s'engage auprès des femmes

Tandis que la région se désengage de cette cause, l'égalité femmes-hommes reste à conquérir.

- Former tous les élu·e·s et agent·e·s à la prévention des violences sexistes et sexuelles.
- Agir contre les temps partiels subis dans la collectivité.
- Défendre le droit au congé menstruel.
- Soutenir les associations et structures œuvrant pour les droits des femmes.
- Donner des noms de femmes aux nouvelles rues et nouveaux lieux.
- Créer des partenariats avec les commerces "zones refuge".
- Organiser des marches exploratoires pour repérer, sécuriser les lieux jugés à risque.

Violentomètre, outil pour lutter contre les violences faites aux femmes (source : Ministère de l'Intérieur)

Pour une citoyenneté active : Démocratie et Vie Associative

Restaurer la confiance entre les habitants, les associations et les élu.e.s

Depuis huit ans, les gouvernements successifs ignorent la voix des français.e.s. La démocratie est fragilisée.

La majorité régionale des Pays de la Loire abandonne le monde associatif et les jeunes générations.

A Cholet, après des décennies d'un système opaque et brutal, il est nécessaire de restaurer **la transparence et le dialogue** pour renouer la confiance entre les élus et les habitants.



Remettre les citoyen.ne.s au centre des débats

- Faire évoluer les réunions de quartier en véritables espaces de dialogue et de propositions.
- Créer dans chaque quartier un conseil composé d'habitants volontaires, doté d'un budget participatif pour réaliser leurs projets.
- Désigner un élu référent par quartier pour assurer le lien avec la municipalité.
- Mettre en place une Assemblée Citoyenne consultative, constituée de personnes volontaires tirées au sort, chargée de rendre un avis au conseil municipal sur les grands projets.
- Instituer un droit d'interpellation citoyenne : une pétition signée par 1% des habitants donnera lieu à une présentation au Conseil municipal.

Une gouvernance collégiale et apaisée

- Mettre en place une gouvernance collégiale fondée sur la responsabilité et la confiance, où chaque élu·e est respecté·e.
- Attribuer des indemnités à toute·s les élu·es, y compris ceux de la minorité.
- Faire évaluer à mi-mandat les politiques publiques par l'Assemblée Citoyenne.
- Animer le Conseil Municipal des Jeunes pour favoriser l'apprentissage démocratique et développer leurs projets.
- Promouvoir un management bienveillant et respectueux des **agents municipaux**.



Faisons vivre les associations

Elles ne disposent pas toutes de locaux. Leur situation financière est souvent fragile, certaines manquent de bénévoles. Nous proposons de :

Créer une **Maison des Associations** : locaux, ressources administratives, aide à la communication.

Créer un Conseil Local de Vie Associative pour :

- Repenser l'engagement associatif : proposer un engagement ponctuel ou de plus longue durée au service de la collectivité.
- et/ou des associations : l'heure civique, le mécénat de compétences, les volontaires de Cholet.
- Mettre en commun les salles et les infrastructures, certains matériels et partager des emplois.
- Inciter les associations à travailler ensemble par les appels à projet
- Définir avec équité et transparence les critères d'attribution des subventions.
- Organiser un week-end des associations (repenser l'actuel forum des associations).

Une Économie ancrée dans le territoire : Commerce, Industrie, Insertion

Nous souhaitons soutenir une économie ancrée dans le territoire et trouver un nouvel équilibre entre l'offre commerciale des zones périphériques, des quartiers et du centre-ville.



L'expérience client c'est vivre différentes sensations, perceptions, au-delà de l'achat.

- Organiser une large concertation des parties prenantes pour organiser le commerce du futur sur l'ensemble de la ville.
- Assurer la facilité d'accès aux commerces du centre-ville, des quartiers et des périphéries.
- Lancer le label "Commerces amis des enfants".
- Inciter les professionnels à se former au numérique pour concilier commerce local et commerce en ligne (click and collect).
- Redéfinir les missions du "manager de proximité et de centre-ville" en incluant les quartiers.
- Développer une offre commerciale et des lieux conviviaux pour la jeunesse.
- Répondre aux demandes des commerçants des Halles. Le montage financier retenu est coûteux pour les commerçants et les Choletais : indexation des loyers au coût de la construction et bail emphytéotique de 32 ans. **La ville n'étant pas propriétaire, les travaux demandés tardent.**
- Repenser l'aménagement du marché Jean Monnet.

Vive l'industrie !

Cholet est le 2e bassin industriel des Pays de la Loire, dynamique et performant.

La fermeture récente de Michelin nous alerte sur les mutations économiques, sociales, environnementales et numériques.

- Tisser des liens étroits entre Cholet Agglo et les acteurs économiques.
- Créer une agence de développement économique et encourager la responsabilité territoriale des entreprises.
- Reconduire en 2028 le label *Territoire d'Industrie* avec Mauges communauté.
- Accompagner la transition écologique des TPE, PME et ETI via le label *Territoire Engagé dans la Transition Écologique*.
- Promouvoir la consommation locale et responsable, l'Économie Sociale et Solidaire et l'économie d'usage via les marchés publics.
- Guider le territoire vers un numérique responsable.
- Redéfinir les critères d'occupation des zones d'activité (emplois/m², opportunités, complémentarité, nuisances, transports).
- Garder la maîtrise du foncier via un organisme foncier de développement économique : utiliser les friches, densifier les zones d'activités, différer l'aménagement de la zone du Clénay, seule zone disponible pour les décennies à venir.
- Accompagner la transmission de nombreuses entreprises dans les 10 ans.
- Favoriser l'actionnariat salarié-citoyen au sein de sociétés coopératives SCIC et SCOP.



Insertion

Donner une place importante aux structures de l'insertion par l'activité économique (IAE). Leur objectif premier est l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi, elles jouent un véritable rôle économique. En 2024, sur le territoire de l'agglomération, **elles ont employé plus de 1100 personnes** dans les secteurs d'utilité sociale : tri des déchets, entretien des chemins, broyage de déchets verts, économie circulaire, réemploi.

- Donner à voir les lieux d'action du personnel en insertion
- Créer un Forum des Solidarités
- Envisager un projet de Pôle de Solidarités
- Créer des espaces d'échanges entre les structures d'IAE, d'inclusion et les entreprises
- Soutenir le droit au travail pour tous en créant un territoire zéro chômeur.

Le Puy Saint Bonnet



Abdelhamid

CHBICHEB

Candidat Maire délégué

Pour une commune associée accueillante, où il fait bon vivre, aux portes de Cholet.



Christelle

COUVRAND-GODARD

Candidate, habitante du Puy Saint Bonnet



Ekaterina

SIENICHEVA

Candidate, habitante du Puy Saint Bonnet



André

CERQUEUS

Candidat, habitant du Puy Saint Bonnet

Les habitants du Puy Saint Bonnet souhaitent:

- Supprimer l'ensemble des doublons des noms de rue à Cholet et au Puy-St-Bonnet.
- Adapter l'offre de bus aux besoins des habitants, en proposant des rotations toute la journée et des véhicules adaptés sur les créneaux de moindre affluence.
- Aménager des espaces pour favoriser le covoiturage organisé (coup de pouce).
- Créer une liaison cyclable sécurisée entre le Puy St Bonnet et Cholet.
- Sécuriser le chaucidou existant.



- **Mettre en valeur le patrimoine de la commune.**
- Améliorer et entretenir les voies piétonnes et les trottoirs : éclairage adapté, meilleur accès aux personnes à mobilité réduite.
- Décentraliser certaines manifestations culturelles de Cholet vers le Puy St Bonnet.
- Valoriser et utiliser les lieux existants comme le théâtre.
- Créer un lieu commun pour les associations et le foyer des jeunes et aménager un lieu d'accueil dans la salle omnisport.
- Installer des panneaux solaires et des bornes électriques.
- Soutenir le commerce local existant.
- Aménager des petites halles ouvertes favorisant la venue de commerçants et de producteurs locaux sur le marché.
- Aménager des espaces de jeux multi-âges dans les principaux quartiers et du mobilier urbain pour favoriser la convivialité intergénérationnelle.

Une vraie place de commune associée : une commission consultative active et représentative

- Donner de la transparence à son fonctionnement en ouvrant ses réunions au public.
- Publier les ordres du jour et les comptes-rendus.
- Constituée pour partie de représentants d'associations et pour partie par tirage au sort parmi des volontaires.
- Consulter régulièrement les habitants.

Engagé.e.s pour Cholet



Franck LOISEAU

59 ans - Professeur d'anglais en collège



Sylvie TOLASSY

66 ans - Professeur agrégée
retraîtée



Raphaël LOIZEAU

30 ans - Musicien



Muriel COURTAY

66 ans
Directrice d'Ehpad retraitée



Patrick DELAMARRE

57 ans - Responsable de
production menuiserie Industrie



Maryline NEVEU

52 ans - Directrice d'établissement
médico-social



Abdelhamid CHBICHEB

60 ans - Professeur de
mathématiques



Aurélie VIDEAU

43 ans - Auxiliaire de vie sociale



Philippe WINGERT

61 ans - Consultant handicap



Maguelonne GORIOUX

32 ans - Collaboratrice
d'architecte



Pierre GORIAU

47 ans - Adjoint du
patrimoine, formateur



Gwenaelle FLOCH

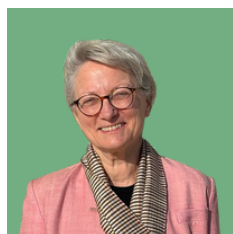
44 ans - Accompagnante des
élèves en situation de handicap



Patrice BEAUMARD

63 ans - Cadre socio-éducatif et
Auto-entrepreneur

Engagé.e.s pour Cholet



Marie-Odile BERAUD
66 ans - Directrice juridique
retraîtée



Damien SUBIT
49 ans - Responsable recherche et
développement industrie



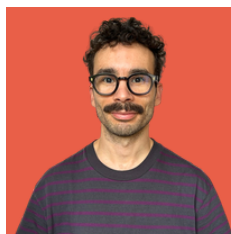
Clara LE FALHUN
37 ans - Animatrice qualité
sécurité environnement



Kai-Ulrich HARTWICH
63 ans - Professeur
d'allemand



Juliette JOUBERT
33 ans - Mécanicienne et
vendeuse cycles



Romain NAVIER
34 ans - Graphiste et
photographe



Sylvie FORT
74 ans - Agent de maîtrise
retraîtée



Alan COURTAY
38 ans - Educateur
technique spécialisé



Marie-Laure ANTOINE
54 ans - Naturopathe



Baptiste DURAND
41 ans - Gérant de magasin



**Davidha Prémila
BRUNO**
49 ans - Juriste



Nicolas BEZIE
34 ans - Responsable
marketing de contenus



Deolinda DOS SANTOS
63 ans - Assistante sociale et
médiatrice familiale



Cedric BLAIS
44 ans - Inspecteur pour un
bureau de contrôle sécurité



**Christelle
COUVRAND-GODARD**
51 ans - Assistante sociale



Isidore ROUX
22 ans - Animateur pour une
association nationale

Engagé.e.s pour Cholet



Ekaterina SIENICHEVA
48 ans - Acheteuse -
commerce international



Benoît THIBAUD
59 ans - En recherche
d'emploi



Gersende BIDEL
45 ans - Professeur de lettres
modernes



Stéphane BROSSET
54 ans - Ouvrier, agent de
production en ESAT



Marie-Noëlle LOZANNE
GARNIER
48 ans - Conseillère emploi



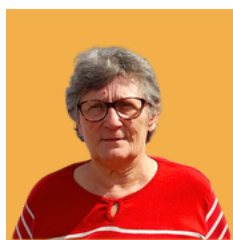
Pierre-François
HENRY
47 ans - Ingénieur



Fabienne CAILLAUD
SUTEAU
51 ans - Enseignante



Michel AUDEBRAND
69 ans - Technicien retraité



Claude LAURET
71 ans - Commerçante
retraîtée



Bruno GALLET
67 ans - Médecin retraité



Odile MUSSET
75 ans - Enseignante
retraîtée



André CERQUEUS
72 ans - Informaticien
retraité



Françoise TAO
73 ans - Enseignante
retraîtée



Hervé BOISTAULT
62 ans - Développeur
concepteur industrie



Marion JEANNY
41 ans - Responsable
approvisionnement et
ordonnancement



Christophe DAMBRINE
57 ans - Commerçant
opticien



Jeanne GROLLEAU
90 ans - Commerçante
retraîtée



Retrouvez le programme
sur *choletcitoyenne.fr*

Nous avons signé les engagements

- pour les services publics locaux
- pacte bio
- commune anti-mercotur
- ville inclusive
- charte anticor (anticorruption)

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux



Contactez-nous !

choletcitoyenne@gmail.com

06 37 25 75 69

